

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 2

**Résolutions adoptées à la 515e séance tenue
le 12 juin 2006**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 4 juillet 2006

CU-515-6 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Conseil de l'Université donne son appui au recteur pour le plan d'action à court terme.

CU-515-7.1 NOMINATION DU REGISTRAIRE

Le Conseil de l'Université nomme M. Pierre Chenard registraire pour un mandat de cinq ans échéant au 31 mai 2011.

CU-515-7.2 RECOMMANDATIONS DE NOMINATIONS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le Conseil de l'Université

- nomme M. Pierre Paul Côté membre du Conseil de l'Université à titre de membre coopté en vertu de l'alinéa g) de l'article 8 de la Charte, pour un second mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2010;
- désigne M. Luc Granger membre de l'Assemblée universitaire à titre de membre désigné par le Conseil de l'Université, pour un premier mandat de quatre ans, à compter du 1^{er} juin 2006 et jusqu'au 31 mai 2010, mais pour une période ne dépassant pas sa nomination au Conseil de l'Université;
- nomme M. Jacques Gaumond membre du Comité de gouvernance pour un deuxième mandat de quatre ans, à compter du 1^{er} juin 2006 et jusqu'au 31 mai 2010, mais pour une période ne dépassant pas sa nomination au Conseil de l'Université;
- nomme M. Claude Manzagol membre du Comité de gouvernance pour un deuxième mandat de quatre ans, à compter du 1^{er} juin 2006 et jusqu'au 31 mai 2010, mais pour une période ne dépassant pas sa nomination au Conseil de l'Université;
- désigne Mme Diane Labrèche à s'adjoindre au Comité de gouvernance du Conseil, lorsque le Comité exerce les responsabilités qui sont attribuées au Comité d'éthique et de déontologie par le Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil, pour un mandat d'une durée de quatre ans échéant le 31 mai 2010, mais ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil de l'Université.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 2

**Résolutions adoptées à la 515e séance tenue
le 12 juin 2006**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 4 juillet 2006

CU-515-8.2 COMITÉ D'ÉVALUATION : PROMOTIONS À LA TITULARISATION

Le Conseil de l'Université accorde la promotion à la titularisation au 1^{er} juin 2006 aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/515^o/853.1 et selon le document A-2/515^o/853 déposés aux archives.

La secrétaire générale,
Francine Verrier